

CAPN DE SÉLECTION DES CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT 2019

Après lecture des différentes déclarations liminaires, les élus en CAPN ont abordé plusieurs sujets.

En effet depuis plusieurs semaines l'intersyndicale (CGT, Solidaires FiP, Fo DGFIP et CFDT) et les personnels sont engagés dans un bras de fer avec le ministre Darmanin et le DG Bruno Parent qui souhaitent en finir avec le statut de la fonction publique et la DGFIP, ses missions et son maillage territorial.

Le Groupe de Travail (GT) « Formation de demain » qui devait avoir lieu le 3 avril 2019 a donc été boycotté et l'intersyndicale a demandé une suspension du dialogue social.

Outre les sujets liés à l'ordre du jour, cette CAPN a permis d'intervenir sur différents sujets en lien avec la formation professionnelle.

Sur les problématiques que rencontrent les lauréats de l'Examen Professionnel (EP) et les promus par Liste d'Aptitude (LA), les réponses sont restées vagues :

➔ Les droits à congés de ces collègues.

La diffusion du nouveau chapitre de l'instruction générale harmonisée relatif aux CA et ARTT des stagiaires suscite beaucoup d'inquiétude. Trop vague, elle ne permet pas aux lauréats et promus de se projeter sur les 4 derniers mois de l'année.

La direction de l'ENFiP assure ne pouvoir communiquer sur un éventuel emploi du temps concernant la formation bloc fonctionnel qui se déroulera de septembre à décembre 2019, puisqu'elle ne maîtrise pas la répartition par école qui sera connue après la diffusion du mouvement de mutation de mai prochain.

Pour la CGT, il s'agit là d'un prétexte, puisque cette répartition n'influence en rien l'emploi du temps des 4 derniers mois de l'année, mais est symptomatique de la désorganisation ambiante qui règne au sein de l'ENFiP.

- ➔ L'accompagnement social de ces derniers, reste un sujet sur lequel la DG et l'ENFiP n'ont pas donné suite, à croire qu'un lauréat de B en A ou un promu par LA, n'aurait pas à solliciter une quelconque aide en matière sociale.
- ➔ Sur la prise en charge de la formation bloc fonctionnel, même constat, nos nombreuses interrogations sont restées lettre morte ! Y-a-t-il eu une réelle réflexion sur ce sujet de la part de la DG et de l'ENFiP, le doute reste permis !

POUR LA CGT,

Il s'agit encore une fois d'une façon polie de « noyer le poisson » mettant ainsi en évidence que ces trop nombreuses réformes des formations professionnelles sont faites de façon totalement anarchique sans qu'une réflexion de fond n'ait eu lieu.

C'est inadmissible car une fois de plus les premières victimes en sont les agents.

Sur la modification des règles de gestion des futurs contrôleurs stagiaires.

Pour rappel les lauréats des concours interne normal et externe devront dès juin prochain déposer leur demande de 1ère affectation, puis seront affectés lors d'une CAPN de 1ère affectation en septembre prochain, avant même leur entrée en formation initiale dans les ENFiP.

Pour la CGT, l'administration inverse totalement la logique qui prévalait en matière de scolarité, à savoir tenir compte de l'appétence d'une personne pour une dominante.

La formation de carrière permettait aux stagiaires notamment ceux issus du concours externe de se faire une idée du métier qu'ils souhaitaient exercer lors de leur première prise de poste.

Demain les formations en dominantes seront guidées uniquement par les besoins des directions !



La modification de ses règles sans aucune concertation avec les organisations syndicales est à l'image de la qualité du dialogue social en place à la DGFIP et va de pair avec une réelle volonté de notre direction générale de casser le statut de la fonction publique.

La CGT a toujours revendiqué un seul mouvement commun aux titulaires et stagiaires basé sur la règle de l'ancienneté administrative.

Concernant la formation en cours des inspecteurs stagiaires.

Cette dernière se déroulerait parfaitement bien, seuls quelques réglages restent à faire, d'ailleurs les retours des stagiaires seraient moins négatifs que le prétendent les OS. Pour s'en convaincre, la DG considère que les stagiaires qui ont évalué la scolarité sous l'item « passable » considère que cette dernière se déroule « bien »!!!

Pour la CGT qui a toujours demandé que les formations initiales soient plus professionnalisantes et de qualité, le compte n'y est pas. Si la DG et l'ENFiP ont cru pouvoir faire mieux avec moins, elle se sont fourvoyées.

Aujourd'hui les stagiaires qui terminent leur formation théorique n'ont jamais été aussi inquiets et se sentent totalement dépourvus au moment même ou va débiter leur stage pratique PROBATOIRE !

Pour la DG et l'ENFiP, cette nouvelle scolarité va permettre aux inspecteurs d'arriver mieux armés pour prendre leur poste, « on croit rêver ».

Concernant le tutorat, pour la CGT, depuis des années rien n'est fait pour les accompagner et les aider, notamment en tenant compte dans leurs objectifs. Pour la DG, François Tanguy, chef du service des RH, s'est engagé à mener une réflexion sur le rôle de tuteur. Il est bien temps !!! Et surtout le principal obstacle à un véritable tutorat est éludé par nos interlocuteurs. Ce sont bien sûr les suppressions massives d'emplois et leur corollaire : les services qui fonctionnent à flux tendus et pour lesquels les stagiaires constituent juste des renforts !

Les stagiaires qui ont encore des connaissances à acquérir s'inscriront dès septembre prochain dans un parcours de formation qui aura vocation à compléter la formation théorique actuelle.

Pour la CGT qui a pris le temps d'écouter les stagiaires, leurs inquiétudes sont à l'image de cette nouvelle formation « bâclée », trop dense, trop rapide et laisse présager le pire pour leur prochaine prise de poste. En effet qu'en est-il de leur prise de poste en tant que titulaire dès septembre, comment seront fixés leurs objectifs ? Une fois de plus rien n'a été réfléchi sur ce sujet.

La CGT exige que les objectifs des stagiaires soient minorés afin de leur permettre de terminer leur cycle de formation tout en prenant leur poste en septembre prochain.

Sur le recrutement des futurs chargés d'enseignement ; Insuffisant, à minima, voilà le seul constat que nous pouvons tirer de cette CAPN.

Si l'ENFiP se dit attentive aux conditions de travail des charges

d'enseignement, force est de constater qu'elle ne semble pas avoir pris la mesure de l'ampleur des dégâts. Il suffit de rappeler que la direction de l'ENFiP n'avait en tête que les arrêts maladie de 2018 au nombre de 4, pour toile de fond. Or depuis janvier dernier, le nombre d'arrêts (bien souvent pour épuisement) a explosé !

Toutefois la direction de l'ENFiP se veut rassurante et estime que la charge de travail à venir sera plus légère que celle connue depuis novembre 2019.

Il est vrai que si les travaux d'écriture de la scolarité des inspecteurs stagiaires ont débutés en novembre 2017, soit 10 mois avant sa mise en place, celle des contrôleurs stagiaires n'est prévu que pour la scolarité d'octobre 2020-2021, bref ON EST LARGE !

Mais bien évidemment c'est sans compter sur la mise à jour de celle des inspecteurs stagiaires en cours, de l'écriture de la nouvelle formation des agents C pour 2020, de l'enrichissement à produire de celle des contrôleurs pour la rentrée de 2019 et bien sûr de la mise à jour des modules qui seront dispensés dans le cadre du passeport de formation des inspecteurs stagiaires dès septembre prochain.

L'ENFiP semble pleine d'optimisme puisqu'elle estime que l'effectif demeure stable et performant et qu'il sera sans nul doute capable de mener à bien les prochains travaux. Et bien évidemment que ce qu'il reste à faire est sans commune mesure avec ce qui a déjà été fait.

Pour la CGT, l'état d'épuisement des chargés d'enseignement est symptomatique de l'année qui vient de s'écouler et la charge des travaux à venir ne leur permettra pas d'avoir des moments de respiration. Repartir sur un rythme similaire ne fera qu'aggraver une fois encore les conditions de travail de ces derniers.

Démotivés, fatigués, stressés ces derniers se sentent abandonnés par leur direction.

La direction de l'ENFiP a été à plusieurs reprises à leur rencontre et c'est d'ailleurs offusquée que ces derniers n'aient pas toujours été au rendez-vous.

Las d'être écoutés mais jamais entendus, se sentant méprisés par leur hiérarchie, les chargés d'enseignement se sentent abandonnés et sont au bord du Burn Out. Malheureusement devant cette vérité la direction de l'ENFiP n'a su que répondre !

Pour la CGT la remise en question régulière des propos des chargés d'enseignement sur leur charge de travail, le fait que leur direction remette sans cesse en cause la véracité de leurs dires ne les incitent pas à rencontrer une direction qui est bien trop loin de la réalité du terrain et ne semble pas réaliser ce qu'ils vivent au quotidien.

Pour la CGT, au vu des prochaines échéances à venir entre l'accueil des prochains publics qui n'a jamais été aussi important, la mise à jour de la scolarité des inspecteurs stagiaires, la ré-écriture de celle des Contrôleurs Stagiaires et de celle des agents C, sans oublier la mise à jour des modules qui seront dispensés dans le cadre du passeport de formation, en considérant que la charge de travail à venir sera plus «light», la direction de l'ENFiP semble plus que jamais mépriser ces derniers.

Concernant la formation de demain des contrôleurs, le Président précise qu'elle est prévue pour la scolarité de 2020-2021 et vise à une employabilité plus rapide des agents. Pour la rentrée de 2019, il ne s'agit que d'une amélioration du dispositif, d'un ajustement. Les discussions ont eu lieu avec les organisations syndicales (OS) lors du GT du 3 avril !

Pour la CGT, c'est symptomatique des réformes lancées au pas de charge sans aucune anticipation. Tous les problèmes que nous venons de passer en revue sont liés. L'ENFIP donne l'impression de naviguer à vue au gré de réformes parfois contradictoires et liées par un seul point commun: réduire les moyens et former des agents susceptibles de s'adapter à l'administration paupérisée, désincarnée, inhumaine et taylorisée qu'ils nous préparent.

Concernant la situation des établissements dans le cadre de la sélection :

- ➔ Clermont-Ferrand : trois sélectionnés , zéro viviers
- ➔ Noisy-Le-Grand : un sélectionné, trois viviers
- ➔ Noisiel : six sélectionnés quatre viviers

- ➔ Toulouse : cinq sélectionnés quatre viviers
- ➔ Lyon : six sélectionnés deux viviers
- ➔ CFP de Nevers, Noisy et Noisiel : trois viviers
- ➔ CIF de Lille : rien
- ➔ CIF de Lyon : rien
- ➔ CIF de Rennes : un vivier
- ➔ CIF de Bordeaux : deux viviers
- ➔ CIF de Rouen : un vivier

Pour la DG, il y a un ratio enseignants / stagiaires, soit 2 enseignants par groupe de 25 environ. Il est aujourd'hui de 1,7 compte tenu du recrutement exponentiel . Ce qui explique le renforcement de Lyon et Noisiel.

C'est notoirement insuffisant ! C'est pourquoi **La CGT a voté contre le projet de sélection**, ainsi que les autres organisations syndicales. Les sélections demeurent insuffisantes au vu des charges de travail qui incombent aux chargés d'enseignement.

LA SOLUTION ?

Toutes et tous en grève et dans les manifestations

Le 9 mai prochain !

